2023, l'année d'un renouveau colombophile ? Cela relève du domaine du possible, mais il est encore trop tôt pour le dire. Une certitude néanmoins, de semaine en semaine, les épreuves programmées vont confirmer ou infirmer le bien-fondé de la rationalisation des lâchers dans l'EPR Hainaut-Brabant wallon. « Coulon Futé » apporte sa pierre à l'édifice en proposant un maximum de résultats honorifiques inédits servant à argumenter les analyses.

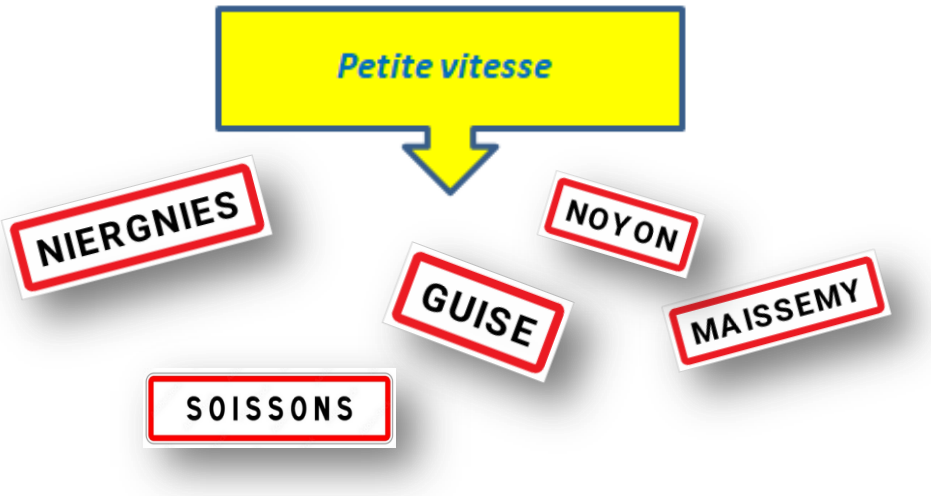

<u>Etapes</u> :

- **Guise**, commune française située dans le département de l'Aisne, en région Hauts-de-France
- **Maissemy,** commune française située dans le département de l'Aisne, en région Hauts-de-France
- **Niergnies,** commune française située dans le département du Nord, en région Hauts-de-France
- **Noyon,** commune française située dans le département de l'Oise, en région Hauts-de-France.
- **Soissons,** commune française située dans le département de l'Aisne, en région Hauts-de-France.

« En mai, fais ce qu'il te plaît » entend-on souvent. Toutefois, en cette année, ce dicton est loin d'agréer les colombophiles adeptes de la compétition pour jeunes et leurs pairs également sans nul doute. En ce premier week-end de juin, et ce malgré leur volonté exprimée de respecter l'itinéraire entériné, les instances doivent se résigner à revenir en quelque sorte à la case de départ en proposant pour la partie occidentale du Hainaut, outre le maintien du premier Pont-Sainte-Maxence de grande vitesse pour jeunes, un Maissemy pendant que Guise et Soissons ouverts aux trois catégories sont d'actualité pour le Centre et la région de Charleroi. La duplicité de concours à une nuit de panier en Hainaut occidental lors d'une même journée ne relève pas de l'habitude. Et dire que pointe déjà à l'horizon le premier concours de petit demi-fond proposée à la relève ailée. Puisse « Juin froid et pluvieux, tout l'an sera grincheux » ne pas se vérifier. C'est le moins que l'on puisse écrire !

Week-end du 03/06/23

Etape : Maissemy

Bulletin des lâchers :

MAISSEMY	beau, bonne visibilité , faible nord-est		
	Oost-VI Middenlijn West		08:00
	Dottignies -Nechin		08:10
	Tournaisis		08:10
	Entente de l ouest-Les 5 et Frontalière		08:20
	Ath-Lessines-Blaton		08:30

Entente des Six-Froidmont-Néchin-Tournai – Lâcher : 8 h 10

Les sociétés de Guignies et de Taintignies formant le reliquat de l'« *Entente des Six* », celles de Froidmont, de Néchin et de Tournai sont lâchées en même temps sans pour autant composer de résultat commun. « Coulon Futé » ébauche des résultats honorifiques exclusifs les engageant dans une épreuve commune. Tout amateur mentionné de Néchin est suivi de la lettre A, de l'« Etoile des Six-Froidmont », de la lettre B, de Tournai de la lettre C. Dans chaque résultat proposé, le nombre suivant toute lettre dévoile le total de pigeons engagés par l'amateur. En cas d'absence de lettre, le nombre indique le quorum de prix enlevés par l'amateur à ce stade du résultat. Des statistiques alimentent la réflexion.

Localisation du pointeur

Analyse sommaire :

*Un contingent de nouveau restreint, tributaire entre autres du choix de Tournai d'organiser uniquement un entraînement. Tournai a décidé de ne pas imposer aux amateurs de devoir participer à un concours : le règlement n'autorise pas d'organiser en même temps un concours et un entraînement sur une même étape). **Mélanie Salembier, d'Hérinnes**, pointeur.*

Jeunes : 232.

1 Salembier Mélanie, Hérinnes (A-15), 93.155 km, 1165.40. 2 Casaert Maurice Fils, Néchin (A-2), 88.423 km, 1161.16. 3 Casaert Maurice Fils (2), 1160.91. 4 Werbrouck Stevfens, Mouscron (A-11), 98.054 km, 1151.31. 5 Batteur Jean-Paul, Estaimbourg (A-18), 90.360 km, 1147.91. 6 Batteur Jean-Paul (2), 1142.35. 7 Lecrenier Laurent, Luingne (A-17), 96.443 km, 1141.33. 8 Werbrouck Stevens (2), 1137.07. 9 Staelens Joël-Jason, Blandain (B-4), 85.407 km, 1136.99. 10 Lecrenier Laurent (2), 1136.18. 11 Charlet P/F, Pecq (21), 91.059 km, 1134.92. 12 Garson Rudy, Rumes (B-28), 75.915 km, 1133.90. 13 Lecrenier Laurent (3), 1133.51. 14 Lecrenier Laurent (4), 1133.03. 15 Lecrenier Laurent (5), 1132.40. 16 Werbrouck Stevens (3), 1123.18. 17 Garson Rudy (2), 1123.00. 18 Garson Rudy (3), 1121.62. 19 Batteur Jean-Paul (3), 1119.00. 20 Garson Rudy (4), 1116.94.

:

:

Le coin des statistiques - Classification par trois						
Jeunes	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
A : Néchin	105	1054.94	35	100	15	75
B : Les VI	127	849.48	9	20,93	5	25
C : Tournai	Entraînement					
Total	**232**		**44**	**56,41**	**20**	**100**

Aile gauche région d'Ath – Lâcher : 8 h 20

Les « *Entente Frontalière* », « *Entente de l'Ouest* » et « *Entente des V* » disposent d'un lâcher en petite vitesse. « *Coulon Futé* » ne reprend que le « *top 10* » des résultats. Le nombre entre parenthèses suivant tout classé dévoile soit le total de pigeons engagés par l'amateur, soit, en cas de récidive, le nombre de prix enlevés par ledit amateur à ce stade du résultat.

Localisation du pointeur

Analyse sommaire **:**

Le contingent prend de l'ampleur. Nécessité toutefois de classer 83 prix (26,5 %) par deux par gain et perte. Troisième palme de la saison pour les ***Van Renterghem-Debliquy, de Pipaix*** *auteurs de quorums des plus élevés de performances sur Pont-Sainte-Maxence et Maissemy.*

Jeunes : 626.

1 Van Renterghem-Debliquy, Pipaix (43), 83.539 km, 1165.11. 2 HautriveEdouard, Pipaix (8), 84.077 km, 1164.16. 3 Vandeputte Eric, Brasménil (25), 77.593 km, 1164.06. 4 Van Renterghem-Debliquy (2), 1149.88. 5 Van Renterghem-Debliquy (3), 1149.61. 6 Van Renterghem-Debliquy (4), 1149.09. 7 Van Renterghem-Debliquy (5), 1148.03. 8 Van Renterghem-Debliquy (6), 1148.03. 9 Van Renterghem-Debliquy (7), 1147.25. 10 Van Renterghem-Debliquy (8) 1146.98,.

Lanterne rouge par deux : G.P. (11.24.47).

Aile droite région d'Ath – Lâcher : 8 h 30

L'entente « *Hunelle Dendre Le Ramier du Sud* » dispose d'un lâcher en petite vitesse. « *Coulon Futé* » ne reprend que le « *top 10* » du résultat. Le nombre entre parenthèses suivant tout classé dévoile soit le total de pigeons engagés par l'amateur, soit, en cas de récidive, le nombre de prix enlevés par ledit amateur à ce stade du résultat.

Localisation du pointeur

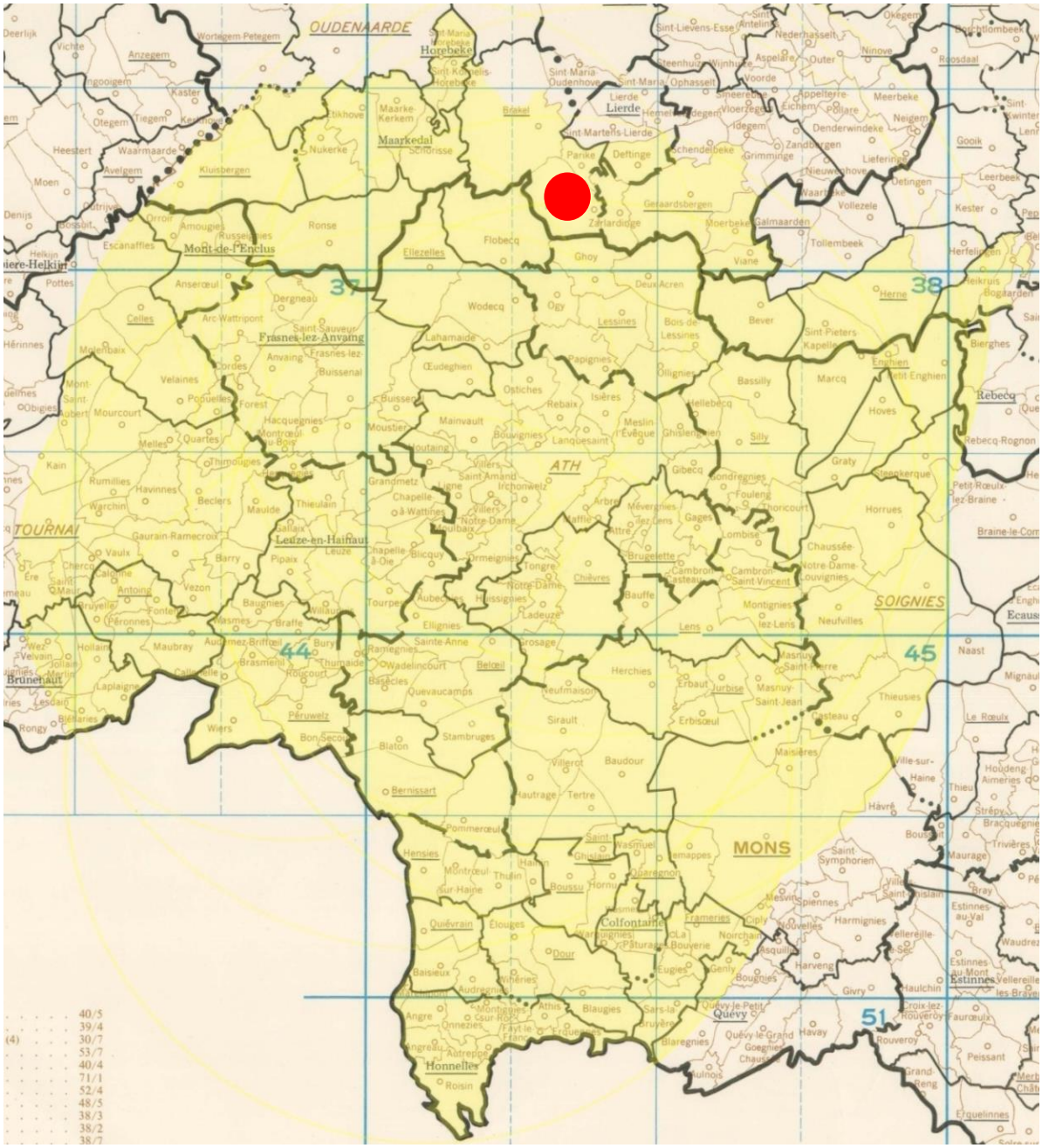

Analyse sommaire **:**

Concours à très forte connotation flandrienne. ***Danny De Groote, d'Everbeek****, pointeur.*

Jeunes : 258.

1 De Groote Danny, Everbeek (14), 108.117 km, 1081.35. 2 Collet-Dubois, Maarkedal (36), 105.747 km, 1061.18. 3 Collet-Dubois (2), 1059.23. 4 Collet-Dubois. (3), 1057.99 5 Collet-Dubois (4), 1054.83. 6 Collet-Dubois (5), 1053.78. 7 Collet-Dubois (6), 1051.16. 8 Collet-Dubois (7), 1050.46. 9 Faignaert Frans, Everbeek (7), 108.239 km, 1047.13. 10 De Groote Danny (2), 1005.42.

Lanterne rouge par deux : G.P. (17.02.30)..

Etape : Guise

Bulletin des lâchers :

GUISE	beau, bonne visibilité , calme		
	Renouveau		07:30
	Petit-Enghien		07:40
	Botte du Hainaut		07:50
	Centre-Entente des 4		08:00
	Marche-Courcelles		08:00

Centre Charleroi – Lâcher : 7 h 30

Huit sociétés, les hennuyère d'Estinnes-au-Val, de Givry, de Marche-lez-Ecaussines, de Mont-Sainte-Aldegonde, de Solre-sur-Sambre et de Trazegnies disposent d'un lâcher séparé. « *Coulon Futé* » ne reprend que les « *tops 10* » du résultat. Toute ligne du résultat VY réunis indique la catégorie d'âge réel

du pigeon par la lettre V ou Y. Le nombre entre parenthèses suivant tout classé dévoile soit le total de pigeons engagés par l'amateur, soit, en cas de récidive, le nombre de prix enlevés par ledit amateur à ce stade du résultat.

<u>Localisation du pointeur</u>

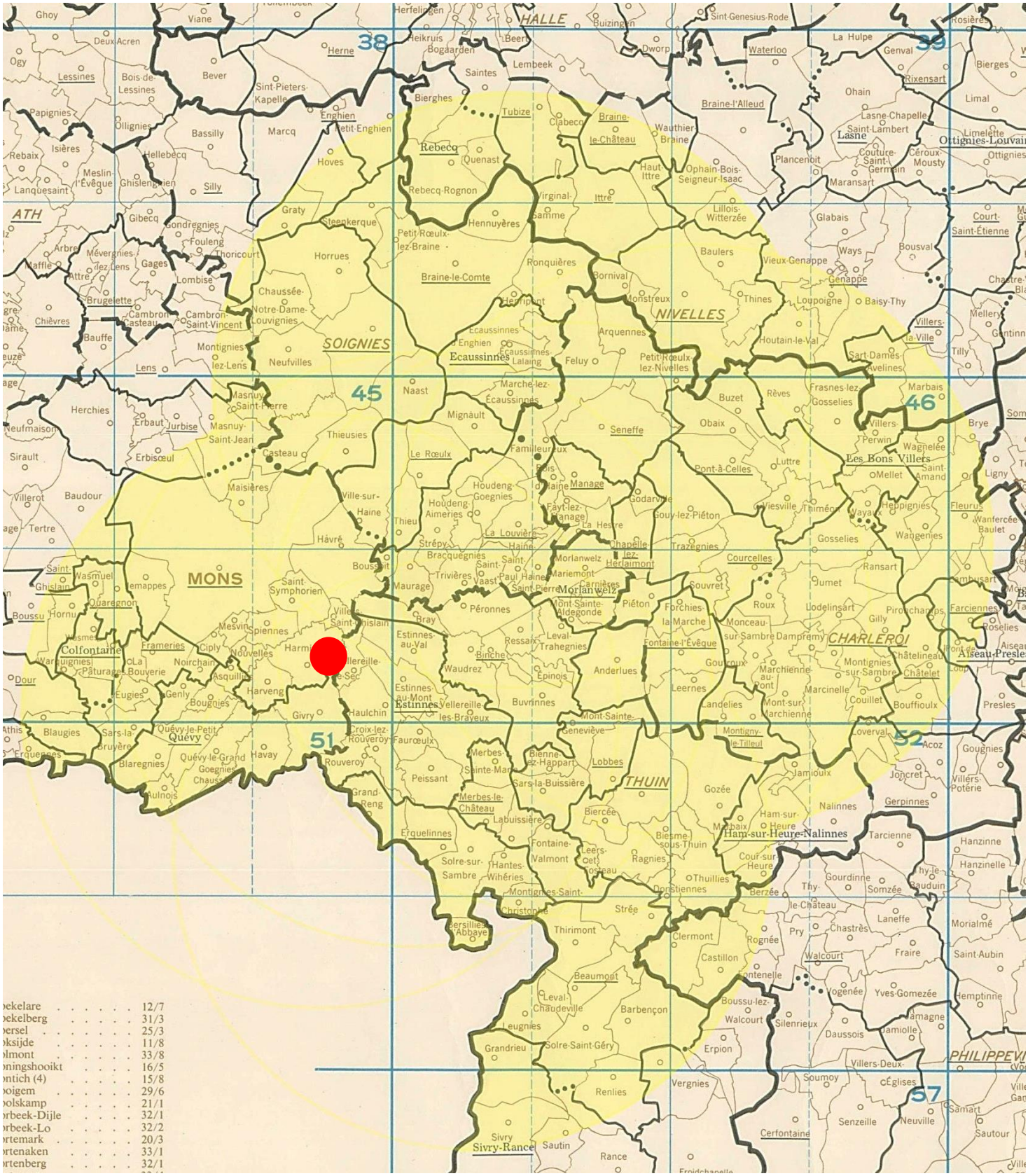

<u>Analyse sommaire</u> **:**

Un contingent de 236 pigeons (- 141). Concours à jeunes se résumant à une compétition interne dans une colonie. Dans les catégories adultes, les vitesses des pointeurs dans les 1200 m, les clôtures dans les 900 m, une illustration des retours non des plus soutenus. Deuxième palme 2023 pour les ***Vandeputte-Kubica, de Cuesmes****, lauréats dans chaque catégorie.*

Vieux et Juniors réunis : 218.

1 Vandeputte-Kubica, Cuesmes (Y-45), 64.256 km, 1275.76. 2 Vandeputte-Kubica (Y-2), 1274.92. 3 Vandeputte-Kubica (Y-3), 1274.49. 4 Vandeputte-Kubica (V-4), 1274.04. 5 Canon Jean-Luc, Houdeng (Y-5), 77.320 km, 1202.17. 6 Canon Jean-Luc (Y-2), 1198.45. 7 Vandeputte-Kubica (Y-5), 1174.34. 8 Fascella Gianny, Bray (Y-12), 70.148 km, 1154.69. 9 Close Marcel, Haine-Saint-P. (V-5), 77.969 km, 1122.66. 10 Fascella Gianni (Y-2), 1122.36.

Lanterne rouge par trois : 930.49.

Vieux : 57.

1 Vandeputte-Kubica, Cuesmes (9), 64.256 km, 1274.09. 2 Close Marcel, Haine-Saint-P (5), 77.969 km, 1122.66. 3 Close Marcel (2), 1109.61. 4 Close Marcel (3), 1093.53. 5 Fascella Gianni, Bray (7), 70.148 km, 1083.08. 6 Fascella Gianni (2), 1076.43. 7 Vandeputte-Kubica (2), 1058.58. 8 Jeunieaux Raoul, Givry (V-1), 62.363 km, 1041.11. 9 Vandeputte-Kubica ((V-3), 1024.54. 10 Fascella Antonio, Saint-Vaast (V-8), 75.144 km, 1021.90.

Lanterne rouge par trois : 968.44.

Juniors : 161.

1 Vandeputte-Kubica, Cuesmes (36), 64.256 km, 1275.76. 2 Vandeputte-Kubica (2), 1274.92. 3 Vandeputte-Kubica (3), 1274.49. 4 Canon Jean-Luc, Houdeng (5), 77.320 km, 1202.17. 5 Canon Jean-Luc (2), 1198.45. 6 Vandeputte-Kubica (4), 1174.34. 7 Fascella Gianny, Bray (5), 70.148 km, 1154.69. 8 Fascella Gianni (2), 1122.36. 9 Ruelle P & F, Leval-Trahegnies (25), 72.392 km, 1119.17. 10 Vandeputte-Kubica (5), 1112.65.

Lanterne rouge par trois : 916.98.

Jeunes : 18.

1 Vandeputte-Kubica, Cuesmes (18), 64.256 km, 1185.53. 2 Vandeputte-Kubica (2), 1111.69. 3 Vandeputte-Kubica (3), 1111.05. 4 Vandeputte-Kubica (4), 1083.57. 5 Vandeputte-Kubica (5), 1025.36. 6 Vandeputte-Kubica (6), 1014.83.

Charleroi Est – Lâcher : 7h 50

Les trois sociétés hennuyères de Farcinnes, de Frasnes-lez-Gosselies et de Marbaix disposent d'un lâcher séparé. « *Coulon Futé* » ne reprend que les « *tops 10* » du résultat. Toute ligne du résultat VY réunis indique la catégorie d'âge réel du pigeon par la lettre V ou Y. Le nombre entre parenthèses suivant tout classé dévoile soit le total de pigeons engagés par l'amateur, soit, en cas de récidive, le nombre de prix enlevés par ledit amateur à ce stade du résultat.

<u>Localisation du pointeur</u>

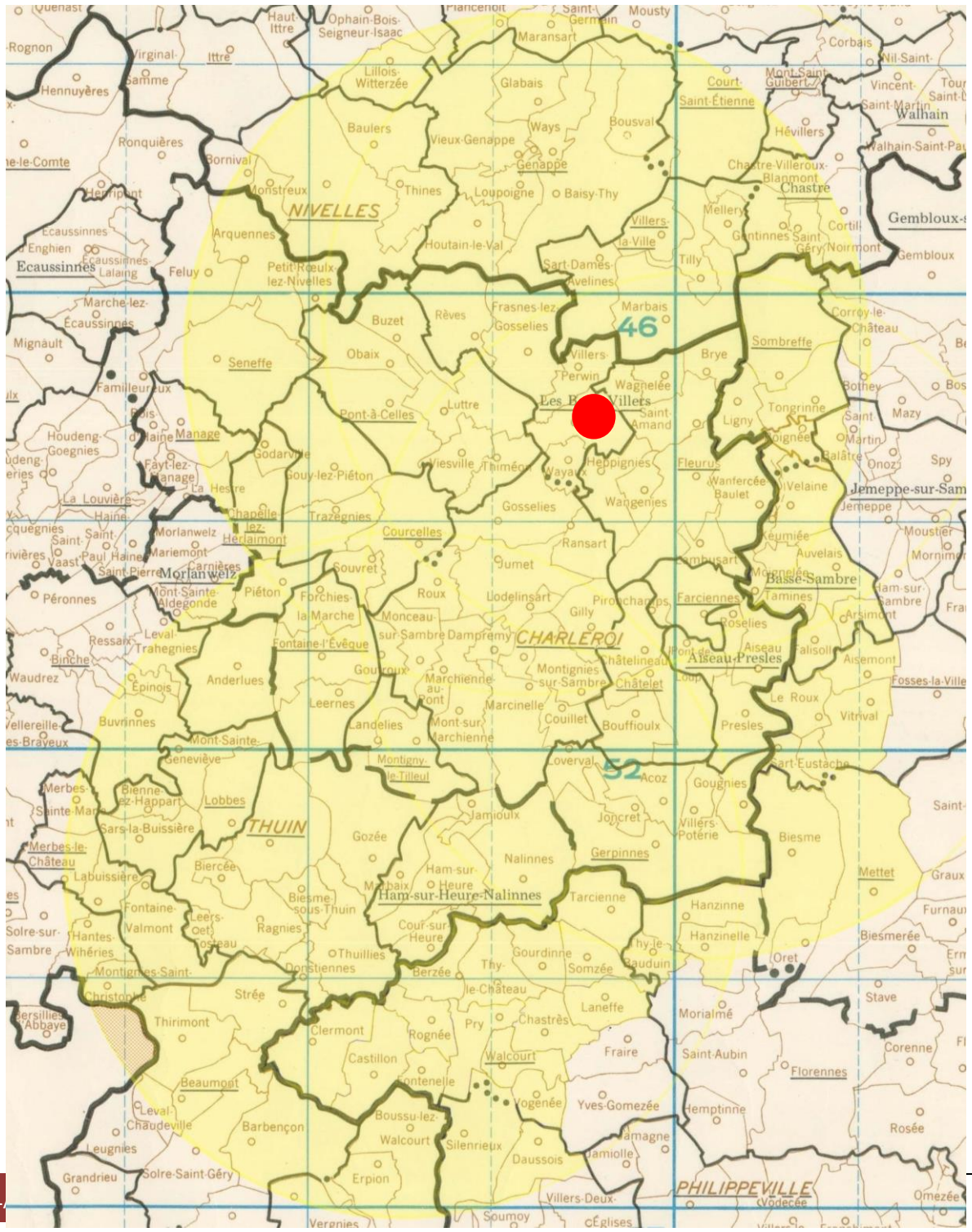

Analyse sommaire **:**

La saison avance, le contingent s'en ressent. ***Marcel Dambremer, de Mellet,*** *pointeur.*

Vieux et Juniors réunis : 190.

1 Dambremez Marcel, Mellet. (V-22), 91.955 km, 91.955 km, 1155.45. 2 Dellis R, Vieux-Genappe (V-2), 99.990 km, 1141.00 .3 Tielemans-Polome, Frasnes-lez-Gosselies (V-5), 93.501 km, 1140.18. 4 Dellis R (V-2), 1139.92. 5 Alexandre Pascal, Baisy-Thy. (V-44), 101.266 km, 1134.84. 6 Garin Arnaud, Villers-Perwin (Y-6), 94.675 km, 1131.79. 7 Tielemans-Polome (Y-2), 1130.30. 8 Garin Arnaud (Y-2), 1129.54. 9 Dambremez Marcel (Y-2), 1121.63. 10 Wanufel Didier, Jumet (V-19), 86.404 km, 1117.77.

Lanterne rouge par trois : 946.82.

Vieux : 107.

1 Dambremez Marcel, Mellet (6), 91.955 km, 91.955 km, 1155.45. 2 Dellis R, Vieux-Genappe (2), 99.990 km, 1141.00 .3 Tielemans-Polome, Frasnes-lez-Gosselies (2), 93.501 km, 1140.18. 4 Dellis R (2), 1139.92. 5 Alexandre Pascal, Baisy-Thy. (19), 101.266 km, 1134.84. 6 Wanufel Didier, Jumet (19), 86.404 km, 1117.77. 7 Wanufel Didier (2), 1116.57. 8 Wanufel Didier (3), 1115.85. 9 Alexandre Pascal (2), 1111.59. 10 Garin Arnaud, Villers-Perwin (3), 94.675 km, 1107.74.

Lanterne rouge par trois : 960.40.

Juniors : 83.

1 Garin Arnaud, Villers-Perwin (3), 94.675 km, 1131.79. 2 Tielemans-Polome, Frasnes-lez-Gosselies (3), 93.501 km, 1130.30. 3 Garin Arnaud (2), 1129.54. 4 Dambremez Marcel, Mellet (16), 91.955 km, 1121.63. 5 Dambremez Marcel (2), 1108.33. 6 Dambremez Marcel (3), 1105.22. 7 Tielemans-Polome (2), 1103.19. 8 Dambremez Marcel (4), 1103.01. 9 Dambremez Marcel (5), 1096.66. 10 Jadot Louis, Baulers (3), 95.944 km, 1088.21.

Lanterne rouge par trois : 893.13.